



Saint Amon par le graveur Jacques Callot (1592-1635).

## Lettre aux amis de Saint Amon

N° 21

27 février 2021

Chers amis,

Voici la 21<sup>ème</sup> lettre aux amis de saint Amon. Après les petites rubriques habituelles, vous pourrez lire la fin de l'article sur les chaussures liturgiques. Dans les lettres suivantes, le manuscrit de l'abbé Demange nous fera découvrir l'ouvrage de Mgr. Bouange, « *Saint Amon, évêque de Toul, second patron de la paroisse de Villiers-le-Sec, diocèse de Langres, sa vie, ses reliques, son culte* » Je vous souhaite une bonne lecture.

Je vous espère tous en bonne santé et restez sous la protection de saint Amon notre bon évêque.

Bien fraternellement à vous tous,

Jean-Claude L'Huillier

### **Miracle attribué à saint Amon le jour de la translation de ses reliques.**

Pierre Marot (1900-1992), archiviste en chef aux AD54 et directeur du musée Lorrain de Nancy en 1934, écrit dans le BSAL<sup>1</sup> de 1927 un mémoire sur le « Récit inédit de la translation des reliques de saint Amon, second évêque de Toul. L'évènement est daté du 7 mars 1492<sup>2</sup>, vieux style.

Je cite simplement l'ouvrage de cet érudit :

« *En feuilletant le très précieux obituaire du chapitre cathédral de Toul dont nous préparons l'édition<sup>3</sup>, nous avons trouvé sur un des feuillets qui le terminent le récit de la translation du maxillaire inférieur de saint Amon, second évêque de Toul<sup>4</sup>, qui eut lieu en 1493<sup>5</sup>, récit ignoré à ce qu'il nous semble des érudits toulois. Il paraît contemporain des évènements qu'il rapporte, son écriture est du XV<sup>ème</sup> siècle. Il est fait en un fort mauvais latin. On en trouvera plus loin la transcription en voici à peu près la teneur :*

*L'an du Seigneur 1493, le dimanche où l'on chante Oculi<sup>6</sup> (en cette année-là le 10 mars nouveau style), vers la huitième heure, après qu'on eut poussé solennellement les cloches et qu'on eut allumé les cierges et les lampes, le chœur psalmodiant l'antienne : Ave, gemma sacerdotum Tullensis ecclesiae<sup>7</sup>, les*

<sup>1</sup> Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie Lorraine et du musée historique lorrain. 2<sup>ème</sup> série, tome XXII (71<sup>ème</sup> volume)

<sup>2</sup> On doit être à la limite du nouveau calendrier Julien au calendrier grégorien. En 1582, le pape Grégoire XIII décida dans la bulle *Inter gravissimas* que le jeudi 4 octobre 1582 serait immédiatement suivi par le vendredi 15 octobre pour compenser le décalage accumulé au fil des siècles, depuis le premier concile de Nicée en 325, lorsque fut arrêté le calcul de la date de Pâques.

<sup>3</sup> Obituaire et livre de distribution du chapitre de Toul, ms. du XVI<sup>ème</sup> siècle avec de nombreuses additions (Cf. Molinier, *Les obituaires français*. Paris, 1890, n° 313, p. 216).

<sup>4</sup> Il est généralement admis sur la foi des catalogues et de la tradition que saint Amon est le successeur de saint Mansuy. (L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*. Paris, 1915, t. III, p.61-62.)

<sup>5</sup> Écrit 1492 à la page 248 du Ms 10018 de la BN. Il s'agit de la date en vieux style. *Note du Transcripteur (NDT)*.

<sup>6</sup> Début de l'antienne en latin qui correspond au 3<sup>ème</sup> dimanche de Carême.

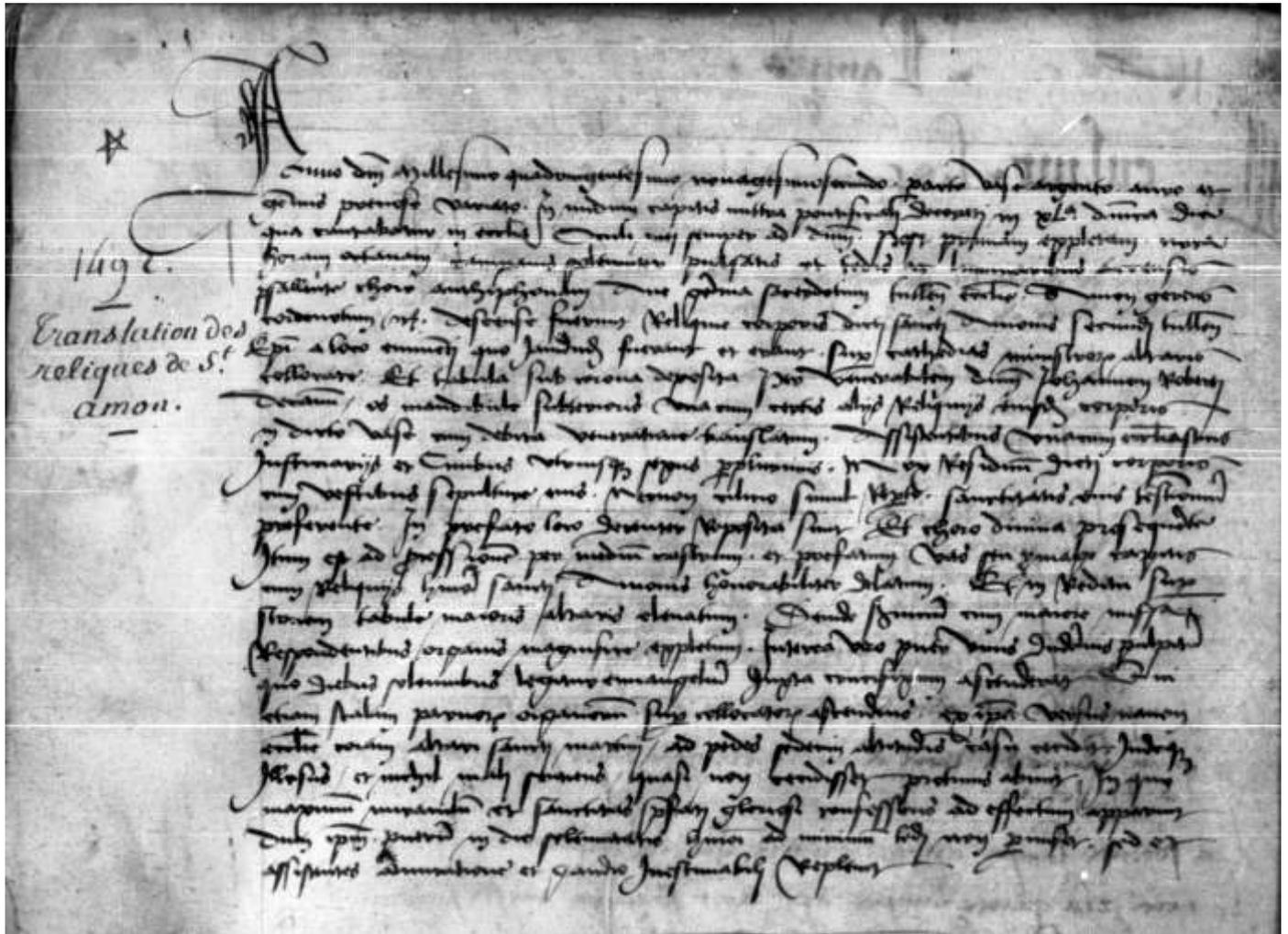
<sup>7</sup> Antienne du Magnificat, premières vêpres:

*Ave, gemma sacerdotum / Tullensis Ecclesiae / Amon gerens cor devotum / Offerens quotidie / Atum caeli, vitae potum / Conferens familiae; / Per te coetum hunc pranotum / Duc ad regna gloriae.*

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

*Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2<sup>ème</sup> évêque de Toul.*

reliques du saint Amon furent descendues du lieu élevé où elles gisaient, au-dessus des sièges de ceux qui officient à l'autel et déposées sur une table dressée sous la couronne de Pibon<sup>8</sup>. Puis le doyen Jean Roberti<sup>9</sup> déposa la mâchoire inférieure avec d'autres reliques<sup>10</sup> dans un récipient d'or et d'argent, enrichi de pierres précieuses, fait en forme de tête coiffée d'une mitre pontificale.



Translation des reliques de saint Amon, page 248 du Ms 10018 (édité par la Bibliothèque Nationale (Gallica))

Les prêtres, le corps de ville et les habitants de l'un et l'autre sexe étant présents, on replaça, comme il convenait, les autres ossements du saint, en même temps que ses vêtements et son cilice où ils se trouvaient depuis longtemps. On promena ensuite par la ville le buste-reliquaire en l'honorant. La procession terminée, la grand-messe fut célébrée avec le concours des grandes orgues. Alors un enfant de chœur, âgé de douze ans, monta sur le pupitre où les jours de fête on lit l'évangile près du crucifix, et étant allé sur la stalle des petites orgues, tomba d'une hauteur de seize pieds dans la nef devant l'autel Saint-Martin et ne ressentit pas plus de mal de sa chute que s'il n'avait pas failli. On vit en cela un miracle et une marque de la sainteté du bienheureux confesseur. »

[Mgr. Bouange], *Saint Amon, évêque de Toul, second patron de la paroisse de Villiers-le-Sec, diocèse de Langres, sa vie, ses reliques, son culte*. Langres, 1881, in-16, p. 67.

<sup>8</sup> NDT : Luminaire en forme de couronne, comme dans la cathédrale de Reims. La couronne de Pibon n'est pas du tout mentionnée dans le texte latin du Ms 10018. Pibon était évêque de Toul de 1070 à 1107.

<sup>9</sup> Doyen du chapitre de Toul de 1484 à 1490 d'après le Capucin Benoît Picard page 163 de « l'histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul » (1707). Comme le manuscrit date de 1492, il faudrait prolonger la date du doyenné de 1490 à 1492.

<sup>10</sup> On ne parle pas du crâne NDT

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2<sup>ème</sup> évêque de Toul.

## Recherches sur les premiers successeurs de St Mansuy. Manuscrit de l'Abbé Demange. (CELT 996.17)

NOTA : L'abbé Demange a découpé et collé 18 pages du livre intitulé : « *La Messe études archéologiques sur ses monuments par Ch. Rohault de Fleury* » Volume VII, Paris 1889. Sur la planche DCLXXVI figure la chaussure liturgique de saint Amon. Le texte explicatif est page 175 et suivantes. Ainsi vous saurez tout sur les chaussures liturgiques.

<https://bibliotheque-numerique.inha.fr/viewer/12274/?offset=#page=194&viewer=picture&o=ocr&n=0&q=>

Auteurs : Rohault de Fleury, Charles (1801-1875) Rohault de Fleury, Georges (1835-1905)

**Page 202 du Pdf** La statue de Nicolas IV, au Latran, nous rappelle encore cette magnificence. La mule qu'il porte et que recouvrent, pour une partie, les plis du vêtement, est ornée d'un double rang de rinceaux. Elle est vue de profil. On distingue difficilement quelle peut être l'épaisseur de la semelle qui semble comprendre tout le premier rang de rinceaux. Nous avons vu tout à l'heure une chaussure épiscopale dont la semelle n'était pas moindre.

Nous donnons (Pl. DCLXXVIII), d'après un calque que le Père Didier a eu la bonté de faire pour nous, le dessin de la chaussure de saint Edme, conservée à Pontigny. On sait que le saint archevêque de Cantorbéry, persécuté par Henri III, se réfugia dans cette abbaye en 1239, et qu'il y mourut l'année suivante. On l'enterra selon l'usage avec les pontificalia, ce qui nous a conservé cette relique. Ces chaussures sont en soie rouge cramoisie, ornées en broderie de rinceaux d'or fin d'une rare élégance, et, au col, d'une poste de rinceaux plus petits; elles ont 0,27m de long. Elles sont doublées de cendal jadis vert et largement échancrées au cou-de-pied, de manière à pouvoir être passées facilement<sup>11</sup>. Dom Martène les vit au trésor de Pontigny, mais elles furent, pendant un certain temps, à Sens, où M. de Linas les trouva encore en 1856.

Au nombre des objets légués par saint Louis d'Anjou aux dominicains de Saint-Maximin figuraient deux sandales, dont une seule, très mutilée, subsiste encore. Il ne reste presque que la semelle de liège, épaisse de 0,008m, garnie, à l'intérieur, de chamois rouge, et, au dehors, d'une basane blanche; le renfort en toile écrue de l'empeigne à sa doublure en cendal rouge. La trépointe conserve des traits de riche tissu (reps) qui présente une série de raies alternatives : 1° argent, chargé d'ellipses (8583) imbriquées en jaune, bordé d'un double filet vert; 2° or semé de crossettes d'argent à cœur blanc, vert ou jaune, encadré d'une bague d'argent que prolongent deux filets jaunes<sup>12</sup>.

L'abbé Cochet a rappelé des sépultures où les morts avaient les pieds chaussés ; nos ancêtres croyaient que ce symbole signifiait l'état fidèle des âmes prêtes à paraître devant Dieu<sup>13</sup>. Cette prescription dut être surtout appliquée aux ensevelissements ecclésiastiques ; aussi voyons-nous des sandales funèbres paraître dans la plupart des exhumations : dans le tombeau de Robert 1<sup>er</sup>, abbé du monastère de Toussaints, à Angers (+ 1140)<sup>14</sup>; dans celui de Gauthier Cornut, archevêque de Sens (+ 1241)<sup>15</sup>; à Sainte-Geneviève de Paris; à Worcester, etc. À Saint-Père-en-Vallée, à Chartres, on trouva dans un sarcophage deux semelles de cuir avec un certain tissu brun qui était adhérent.

Le luxe des chaussures liturgiques augmente sensiblement au XII<sup>ème</sup> siècle. L'effigie tumulaire en émail de Philippe de Dreux, évêque de Beauvais (1217), portait des sandales rouges richement brodées d'or, avec *linea* en argent. On voyait, du temps de Gaignières, au Mans, à Notre-Dame de Champagne, un tombeau sur lequel figuraient des souliers bleus avec un galon blanc orné de pierreries, qui les partageait dans la longueur. (Pl. DXCVI.)

En effet, nous voyons Geoffroy de London (+ 1255) léguer à l'église du Mans à cette époque : « Sandalia et sotulares rubri serici, auri preciosorumque lapidum varietate distincta », texte qui confirme l'image que nous venons de rappeler.

Les statues de Chartres portent d'assez riches chaussures.

Les bas atteignirent un luxe dont l'inventaire de Saint-Paul de Londres (1295) a enregistré les merveilles : « Sandalia de rubeo sameto cum caligis breudatis. — Sandalia cum caligis de rubeo diasperato, breudata cum ymaginibus regum in rotellis simplicibus. — Item, sandalia Henrici de Wengham episcopi cum flosculis de perlis indiçi coloris et leopardis de perlis albis cum caligis breudatis et frectatis de armis palatis et undatis. »

On conserve, au musée de Lausanne, des fragments de chaussures trouvés à l'abside de la cathédrale, dans le tombeau de l'évêque Roger (1178- 1212) ; ces restes furent découverts par M. Morel-Fatio, conservateur du Musée ; on a exposé un dessin qui en fournit la restauration et que nous rapportons sur notre gravure. (Pl. DCLXXVIII.) Ce soulier est orné de lacets d'or qui se déroulent avec beaucoup d'élégance sur un fond foncé, dont je n'ai pu déterminer

<sup>11</sup> Revue de l'art chrétien, 1862, p. 351. GAUSSEN, -Portefeuille archéologique.

<sup>12</sup> DE LINAS, Rapport sur les anciens vêtements, Revue de l'Art chrétien, 1862, 352.

<sup>13</sup> Mémoires de la Soc. des Antiquités. de Normandie, 1871. DURAND DE MENDE.

<sup>14</sup> Id. Répert. arch. de l'Anjou, 1840, 230.

<sup>15</sup> Revue de l'Art chrétien, 1862, 351.

exactement la couleur. Il est découpé, dans le haut, d'échancrures et de languettes où l'on passait la ganse qui les serrait ; on y distingue aussi, sur le cou-de-pied et au talon, des verres de couleur<sup>16</sup>.

À l'Exposition de 1867<sup>17</sup>, on voyait des sandales épiscopales qu'on avait apportées du trésor de la cathédrale de Strengnæs (Suède). Ces chaussures, de satin jaune très fort, montent jusqu'au cou-de-pied et se lacent de côté. Elles sont doublées en peau rouge très souple. La semelle, épaisse au moins de 0,015m, est en liège recouvert de peau de daim rouge. La trépointe saillante est relevée à l'endroit des orteils, où elle aboutit carrément à l'extrémité inférieure de la *linea* centrale. Ici, les *linea*, disposées en croix et allant rejoindre la semelle, sont faites d'étroits galons rouges de fabrique sicilienne, ornées de lionceaux et d'enroulements tissés d'or. La tradition attribue ces sandales à l'évêque Conrad Rogge, mais M. de Linas, à qui nous empruntons cette description, les croit non du XVI<sup>ème</sup> siècle, mais du XIII<sup>ème</sup> siècle.

Durand de Mende nous fournit d'utiles renseignements sur la fabrique des chaussures, en même temps qu'il rappelle la signification symbolique qu'elles avaient alors : « Que les évêques réfléchissent pourquoi ils sont chaussés. Cette sorte de chaussure symbolise les entraves qu'ils doivent mettre à leurs pieds, afin qu'ils ne se hâtent pas de courir aux choses (8584) défendues et parce que les affections sont plus facilement corrompues et souillées dans le temps de la prospérité (que marque le pied droit), que « dans celui de l'adversité (désigné par le gauche).; voilà pourquoi, afin de montrer qu'on doit recourir aux plus prompts remèdes dans le plus grand danger, le pontife commence par chausser le pied droit. Cependant, avant que de se mettre les sandales aux pieds, on met les chausses, que l'on tend jusqu'aux genoux et que l'on y serre, parce que le prédicateur doit marcher dans le droit chemin. Les chausses de couleur d'hyacinthe, c'est-à-dire d'un bleu céleste, marquent que le prédicateur doit avoir ses pieds, c'est-à-dire ses affections, dirigées vers le ciel. Après, on lui met aux pieds les sandales qui tirent leur nom d'une herbe ou de la couleur du sandal dont elles sont teintes. Elles sont garnies, par-dessous, d'une semelle entière, et, par-dessus, recouvertes d'un morceau de cuir taillé en forme d'ogive (fenestratum), parce que les pieds du prédicateur doivent être garantis par-dessous, afin de ne pas être souillés par les choses de la terre ; elles sont découvertes par-dessus, afin que la connaissance des mystères leur soit révélée. Les sandales sont aussi faites parfois de cuir blanc en dedans, parce qu'il est nécessaire d'avoir devant Dieu la conscience blanche et pure d'intention; et, à l'extérieur, elles sont noires, parce que la vie des prédicateurs, à cause des tribulations de ce monde, paraît noire et méprisante aux hommes du siècle. Parfois elles sont rouges, pour désigner le désir du martyre, et parfois de diverses couleurs qui marquent la variété des vertus dont l'évêque doit être orné. La courroie, taillée dans le cuir, et qui s'attache sur le pied, représente les langues de ceux qui rendent un bon témoignage au prédicateur, ou de ceux qu'il a formés à la prédication, et la langue du prédicateur lui-même. Le fil de la bande du cou-de-pied, qui va jusqu'au bout de la sandale, en passant par le milieu de l'empeigne, désigne la perfection évangélique, et les fils qui cousent les deux côtés de la sandale, et qui, au bout de la sandale, se rattachent au fil du milieu et se terminent en cet endroit, figurent la loi du temps des prophètes. »

On conserve, au musée de Cluny, le bas pontifical d'Arnaud de Tia (+ 1333) (PL DCLXXVII), trouvé dans les gardes d'un cartulaire de l'abbaye de Villeneuve, aux archives du Gard. Il fut donné par le préfet en 1867. C'est un tissu de soie vert broché, orné d'aigles affrontés ton sur ton, et d'antilopes couronnées. Les têtes, sabots, pattes,



griffes, naissance des ailes, sont en or, mais très noirci ; le dessin sarrasin rappelle celui de l'étole d'Osnabruck. À Villeneuve-lès-Avignon, nous avons encore la pantoufle de ce même prélat, prise dans une étoffe de damas vert. Au petit séminaire d'Avignon, les sandales du Bienheureux Pierre de Luxembourg (+ 1387) ne paraissent pas à M. de Linas avoir un caractère liturgique. Selon ce savant, ce sont de simples pantoufles domestiques.

Comme partout, au XIV<sup>ème</sup> siècle, la mode des armoiries envahissait la décoration des sandales liturgiques; voici ce que nous lisons, sous la date de 1347 : « Sandalia pontificalia de dyaspreto rubeo cum sotularibus, forrato de sindone crocea et sunt sotulares ipsi operati de auro cum nodulis et armis Francie et Navarre<sup>18</sup>. »

La magnificence des chaussures liturgiques ne s'affaiblit pas au XV<sup>ème</sup> siècle ; nous en voyons de beaux spécimens sur les sarcophages de Rome, et notamment sur le tombeau de Martin V, au Latran.

Terminons en rappelant une curieuse miniature d'un

<sup>16</sup> BOCK a relevé exactement ces débris de vêtements. L'évêque portait encore au doigt un anneau d'or, il avait à côté de lui une crosse en bois peint en blanc et doré. Lettre particulière, de M. MOREL-FATIO, décembre 1886.

<sup>17</sup> DE LINAS, p. 18.

<sup>18</sup> Mémoires de la Société des Antiquités de Picardie, X<sup>ème</sup> vol.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2<sup>ème</sup> évêque de Toul.

Pontifical<sup>19</sup>, qui nous fait assister à la cérémonie de la vestition<sup>20</sup>, au moment où l'on passe la chaussure aux pieds de l'évêque (Pl. DCLXXVII), après lui avoir imposé tous les autres vêtements. Le serviteur chargé de cet office a une tunique bleue, des chausses rouges, des manches violettes qui lui descendent jusqu'au milieu de la main, en façon de mitaines. Le coussin sur lequel le prélat pose les pieds est bleu et garni par le dessous d'une sorte de résille. Autour de l'évêque sont : un diacre, le porte-crosse, le porte-livre, etc. La rubrique est ainsi rédigée : *Incipit ordo quomodo pontifex parat se ad missam, quando accipit cendalia, incipit epis. : Quam dilecta tabernacula tua, Domine, etc.*

## RESUME



On peut résumer en quelques lignes les diverses transformations qu'ont subies les chaussures liturgiques. Nous n'avons cherché, pour l'origine, ni dans les rites juifs, qui ordonnaient aux prêtres de se déchausser, ni dans les rites païens, dont les premiers chrétiens s'écartaient. D'après les paroles de l'Évangile, il semblerait que le Sauveur et les apôtres aient marché nu-pieds; on peut allier ces prescriptions avec la *solea*, qui laissait le pied tout à fait découvert, ne protégeant que la partie inférieure, comme cela était indispensable pour des missionnaires ou des voyageurs. Nous avons vu que tous les premiers monuments sont d'accord pour nous montrer les fondateurs du christianisme ainsi chaussés. Il est même possible qu'ils aient parfois porté des caliges, comme saint Pierre dans sa prison.

La situation changea avec la paix constantinienne, et la chaussure, ainsi que la plupart des objets liturgiques, dut se modifier; au iv<sup>e</sup> siècle, on voit déjà, dans les Catacombes, représenter les diacres chaussés de sortes de *carbatinae*. On comprend combien on peut passer facilement de la *solea* à la *carbatina*, c'est-à-dire d'une simple et étroite semelle à un cuir plus ample, qui débordé sur les côtés, se replie sur les doigts, s'élève au talon et se lace aussi sur le pied. Cette chaussure vulgaire prend vite un aspect nouveau sous les ornements qu'elle reçoit et dans les fonctions qu'on lui donne. On festonne ses bords, on les découpe en rosaces, en fleurs, en croix, on la couvre de passementeries.

Nous trouvons la *carbatina* ainsi modifiée, dans les plus anciennes mosaïques, notamment à Ravenne, au VI<sup>e</sup> siècle, à Sainte-Agnès, Saint-Venance de Rome, VII<sup>e</sup> siècle, sur les fresques de Saint-Corneille, au VIII<sup>e</sup> siècle; enfin, sur les mosaïques papales de Santa-Maria-in-Domnica, de Saint-Marc, de Sainte-Praxède, etc.

Avec le IX<sup>e</sup> siècle, le symbolisme prend un nouveau développement : la chaussure est découverte vers le ciel, fermée vers la terre, pour montrer quels doivent être les pensées du prêtre, ses aspirations vers les choses d'en haut et son détachement de celles du monde. Plus nous avançons, plus les chaussures se recouvrent; avec l'époque romane, ce n'est plus la sandale reliée au pied par d'étroits rubans; ce n'est plus même la *carbatina*, qui ose à peine recouvrir le dessus du pied, ce sont des brodequins dont l'empeigne monte très haut, et que découpent latéralement des languettes qui servent à attacher les cordons.

Le luxe se généralise de jour en jour; au lieu des *carbatines*, timidement ornées de quelques festons, voici que paraissent des chaussures d'or, d'argent, de soie, avec de riches dessins, des oiseaux, des figures, des images royales; les perles, les soutaches, les galons piqués se pressent sur les nouvelles empeignes, les *lineae* se couvrent de pierreries; les arabesques déroulent dans les intervalles leurs élégants rinceaux, la chaussure devient une des parties les plus ornées du costume sacerdotal. Luxe légitime entre tous, qu'on explique par le respect qu'inspirent les pieds de ceux qui évangélisent, et que le Sauveur n'a pas dédaigné de laver lui-même : *quam speciosi pedes evangelizantium pacem*<sup>21</sup>.

<sup>19</sup> Bibl. nat., latin 962. Pontificale dit Pontifical d'Etienne de Givry. Maître des Heures de Troyes (13..-14..). Enlumineur (1405-1410)

<sup>20</sup> Vestition : du latin *vestire*. Ce rite d'entrée, très ancien et impressionnant de sobriété qui consiste à habiller le nouveau moine ou ecclésiastique des vêtements de sa nouvelle charge.

<sup>21</sup> Rom., X, 15. « Comment proclamer sans être envoyé ? Il est écrit : Comme ils sont beaux, les pas des messagers qui annoncent les bonnes nouvelles! »

LA MESSE — CHAVSSVRES LITVR<sup>ES</sup>

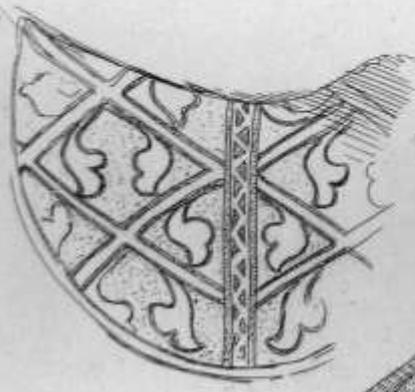
XIII — MVSEE de LAVSANNE  
CHAVSSVRE TROUVEE DANS VN TOMBEAV DE LA  
CATHEDRALE



MS. de DOUAI - XII -  
ornements blancs sur fond noir  
semelle brune.



D'APRES VN DESSIN DV MVSEE  
Lants d'or sur fond noir



CHARTRES  
STATVE  
XIII

-PONTIGNY-XIII  
S'-EDME:



D'APRES VN DESSIN DV P. DIDIER  
fond rouge. ornements en or

Manuscrit de Fleury 6 Novembre 1875  
Maison de la Librairie